

Fiche pédagogique

Dreamers

Film documentaire
| Suisse / Allemagne | 2023

Réalisation : Stéphanie Barbey,
Luc Peter

Scénario : Stéphanie Barbey

Image : Nicholai von Graevenitz

Son : Masaki Hatsui, Janis Grossmann

Musique : Louis Jucker

Production : Intermezzo Films

Durée : 83 minutes
Version originale espagnole et anglaise.
Sous-titres français, allemand, anglais,
espagnol

Distributeur en Suisse :
Intermezzo Films

Sortie en salles : octobre 2024

Âge légal : 16 ans
Âge suggéré : 16 ans



À l'âge de neuf ans, Carlos arrive du Mexique à Chicago avec ses trois frères et ses parents. Le jour de ses dix-huit ans, son avenir devient incertain. Selon la loi américaine, il est désormais sans-papiers. La moindre erreur peut conduire à l'expulsion. De défaites en succès, le film raconte l'histoire de Carlos, aujourd'hui âgé de trente-huit ans, de ses trois frères et du destin de 2,5 millions de personnes qui grandissent dans un pays qui ne les reconnaît toujours pas comme les siens. (*Synopsis officielle*)

Objectifs pédagogiques

- Découvrir un film documentaire en noir et blanc et s'interroger sur ce choix esthétique
- Comprendre la réalité vécue par des personnes sans-papiers
- Mesurer l'impact de ces personnes sur l'économie d'un pays
- Encourager débat et réflexion sur un thème qui touche aux droits humains

Disciplines et thèmes concernés

Éducation numérique

Analyser et évaluer des contenus médiatiques

→ Objectif EN 31 du PER

Citoyenneté

Comprendre les principes fondamentaux des droits humains **et leur application dans la société**

→ Objectif SHS 34 du PER

Français

Produire des textes oraux de genres différents adaptés aux situations d'énonciation...

→ Objectif L1 34 du PER

Formation générale / Vivre ensemble et exercice de la démocratie

Reconnaître l'altérité et la situer dans son contexte culturel, historique et social

→ Objectif FG 35 PER

Résumé

Un jour, les parents de Carlos annoncent à leurs enfants qu'ils partent en vacances en famille. Ils ne rentreront jamais dans leur pays d'origine, le Mexique. Carlos avait 9 ans à l'époque. Depuis près de 30 ans, il vit sans papiers aux Etats-Unis. En voix off, il confie son histoire dramatique au spectateur.

Carlos se sent étatsunien. Sa vie ne ressemble néanmoins en rien à celle des citoyens de ce pays. Comme eux, il travaille, paie des impôts. Mais son statut de sans-papiers clandestin le confronte au quotidien au risque d'être déporté, à l'obligation d'être irréprochable, de ne pas se faire remarquer.

Alors qu'il va devenir père, des souvenirs le hantent. Comme celui d'avoir grandi sans son père, qui a abandonné la famille lorsqu'il était très jeune... La déportation de son frère Jorge, qui venait d'avoir un enfant... La crainte constante d'être découvert et de ne pas pouvoir assumer sa paternité. Carlos est un *dreamer* parmi 2,5 millions d'autres. Comme eux, il rêve de vivre en sécurité, d'être reconnu véritablement dans ce pays qu'il considère comme le sien.



Pourquoi *Dreamers* est à voir avec vos élèves

Dreamers a été présenté en première mondiale dans la compétition Burning Lights du Festival « Visions du Réel » à Nyon en 2023. Cette section a pour objectif d'accorder une place forte aux nouveaux langages cinématographiques et à l'expérimentation. Ce film permettra aux élèves de se familiariser avec les choix filmiques des réalisateurs (noir/blanc, cadrages, rythme, voix off).

Dreamers traite de la situation des 2,5 millions de *dreamers* aux Etats-Unis. Des personnes arrivées dans ce pays alors qu'elles n'étaient que des enfants, avec des parents sans-papiers, statut qui constitue leur lourd héritage. Des personnes qui n'ont pas choisi de quitter leur pays, d'y abandonner leurs amis, leurs habitudes, leurs rêves sans doute également. Et qui, pour la plupart, leur vie durant, seront confrontées à la peur d'être renvoyées. Des personnes qui n'ont d'autre choix que de vivre dans l'ombre et d'adopter un comportement exemplaire pour éviter l'expulsion.

Les *dreamers* peuvent bénéficier du programme DACA (action différée pour les arrivées d'enfants) instauré sous la présidence Obama. Ce programme permet à certains sans-papiers d'obtenir un permis de travail et une protection temporaire contre l'expulsion de deux ans, renouvelable. Une protection temporaire supprimée par Trump lors de son premier mandat, réintroduite par Biden, remise en question aujourd'hui. Ce programme ne permet néanmoins pas de garantir la sécurité dont tout un chacun a besoin.

Au Mexique, les parents de Carlos bénéficiaient d'un statut professionnel confortable. Les enfants fréquentaient une école privée, la famille avait une femme de ménage. Aux USA, la famille subit un déclassement important. La mère, enseignante au pays, doit accepter des emplois mal rémunérés. La famille est contrainte de déménager souvent, de vivre dans une caravane, puis une petite maison. Un tel déclassement est également vécu par des personnes immigrées dans notre pays, et plus particulièrement par des personnes requérantes d'asile ou réfugiées, qui, après avoir fait des études universitaires, travaillent dans des usines, des restaurants ou sur des chantiers.

Être sans-papiers, c'est courir le risque d'être attrapé, d'être coupé de sa famille restée au pays, ne pas pouvoir vivre dignement, ne pas se sentir en sécurité. L'approche intimiste adoptée par les réalisateurs permettra aux élèves d'en mesurer les impacts.

Ce film offre la possibilité d'établir des liens avec la situation des sans-papiers (et plus largement des migrants) en Suisse. Visionner ce documentaire permet d'en prendre conscience, d'en mesurer les impacts et de réfléchir sur l'application des droits humains fondamentaux.



L'exploitation de ce film devrait aussi amener certains élèves à remettre en question certains préjugés ("*Les étrangers sont là pour profiter de notre système...*"), de réaliser que dans leur environnement proche (à l'école même peut-être ?), il y a des personnes qui vivent une telle réalité, et de développer à leur égard empathie et solidarité. Mais aussi de prendre conscience de la force de travail que ces personnes représentent, et de se positionner en défenseurs des droits humains pour leur permettre de mener une vie digne.

Pistes pédagogiques

Avant le film

A. INTRODUCTION

1. Indiquer que ce film se déroule aux USA, et qu'il traite de la situation de sans-papiers venus du Mexique. Demander aux élèves ce qu'ils savent du sujet (la frontière américano-mexicaine, le mur de 1300 kilomètres qui la caractérise, les sans-papiers, les déportations ordonnées depuis le début du 2^e mandat e Donald Trump...).

2. Présenter les réalisateurs suisses Stéphanie Barbey et Luc Peter. Stéphanie Barbey s'est formée au documentaire à Paris, Luc Peter a obtenu un diplôme de cinéma à École cantonale d'Art à Lausanne (ECAL). En 2007, ils réalisent leur premier documentaire, *Magic Radio* au Burundi. En 2014, ils explorent la frontière américano-mexicaine à travers des témoignages contrastés et réalisent le documentaire *Broken Land*. *Dreamers* s'inscrit dans la même ligne, puisqu'il s'agit d'immigrés venus du Mexique qui vivent aux USA. Le cinéma du duo se distingue par une approche sociopolitique résolument humaniste.



Après le film

1. ÉCHANGES SUR LE VIF

- a. Quelles émotions les élèves ont-ils ressenties durant le film ? A quel(s) moment(s) ? Quelles sont les scènes qui les ont le plus marqués et pourquoi ?
- b. Pourquoi Jorge, le frère de Carlos, a-t-il été déporté ? Alors qu'il conduisait sa voiture, il a été arrêté par la police sous prétexte d'avoir brûlé un feu rouge. Les policiers l'ont dénoncé aux agents de l'immigration qui l'ont expulsé au Mexique après un séjour de 2 ans en prison.
- c. Quel impact cela a-t-il eu sur les autres membres de la famille ? Amplification de la peur (Jesus ne sort plus s'il n'y est pas contraint), comportement irréprochable au volant et en société. L'absence de Jorge pèse sur la famille entière, leur vie durant.
- d. Quelles difficultés les familles sans-papiers rencontrent-elles ? Impossibilité de voyager, de se rendre au chevet d'une personne proche en fin de vie, ...
- e. Quel moyen la grand-mère de Carlos trouve-t-elle pour voyager ? Elle se rend au zoo...
- f. Carlos est très attaché aux aquariums, pourquoi ? Allergique aux poils de chat et de chien, il ne pouvait jouer avec les animaux de compagnie de ses frères. Son père lui avait acheté un poisson. Souvenir le plus puissant d'un père affectueux et soucieux de son bien-être.
- g. Qu'est-ce qui a fait la différence dans la vie de Carlos ? Le foot et l'influence de son entraîneur, même si son statut ne lui a pas permis d'obtenir la bourse que ses talents sportifs lui auraient permis d'obtenir. Le fait de devenir bientôt père.
- h. De l'avis des élèves, quel est le manque le plus intense dont souffre Carlos ? Manque d'un père qui lui aurait montré comment faire les choses.

2. LES CHOIX FILMIQUES DES RÉALISATEURS

- En préambule, écouter un extrait de l'émission radiophonique *Vertigo* du 11 octobre 2024 (19 min). Demander aux élèves de relever le processus suivi par Stéphanie Barbey et Luc Peter pour réaliser ce documentaire.

<https://www.rts.ch/info/culture/cinema/2024/article/le-documentaire-dreamers-releve-le-destin-des-enfants-de-migrants-aux-etats-unis-28662035.html>

Ce film donne suite au documentaire *Broken Land* (2014) consacré à la frontière qui sépare le Mexique et les Etats-Unis. Souhaitant rencontrer des personnes qui l'ont franchie, ils ont rencontré Carlos. La préparation du tournage a pris des années. Il fallait créer des liens forts avec Carlos et sa famille, tisser des relations de confiance, faire de nombreux repérages.

A partir du témoignage de Carlos, Stéphanie Barbey a réécrit la voix off qui a été lue par Carlos. Demander aux élèves d'identifier les objectifs poursuivis par les réalisateurs.

Sensibles à de tels sujets, il leur importait de rendre ces thèmes publics, à plus forte raison parce que les questions d'immigration sont au cœur des préoccupations, non seulement aux USA, mais aussi en Europe, et en Suisse.

Il leur tenait à cœur de souligner la force tranquille de Carlos, mais plus largement de nombreuses autres personnes dans leur situation. De les rendre visibles, de les reconnaître.

Que retiennent encore les élèves de cette interview ?

Il importait à Carlos de partager son histoire. Mais comme il n'était pas encore marié, il fallait trouver un procédé pour éviter de le sortir de l'ombre et de lui faire courir un risque.

Chicago, tout comme Los Angeles et New York, est une ville dite « sanctuaire », ce qui implique que la police ne collabore pas avec les services d'immigration au niveau fédéral.

Choix du travail noir/blanc (sur lequel nous reviendrons).

- Distribuer l'**annexe 1** aux élèves (éléments de réponses disponibles en **annexe 1bis**). Elle permettra aux élèves de d'approprier les choix filmiques des réalisateurs, Le travail se fera en duo ou en petits groupes. Les élèves de réponse sont à transcrire sur une feuille. Mise en commun, avec possibilité de rédiger une fiche de synthèse.

3. LES DREAMERS AUX ETATS-UNIS

- Distribuer l'**annexe 2** aux élèves (corrigé disponible en **annexe 2bis**).
La faire compléter individuellement ou en duo.
Procéder à la mise en commun.
- Organiser un débat contradictoire sur la question du DACA.
Un groupe sera chargé de défendre sur le maintien de ce programme. Le second, trouvera des arguments pour le supprimer.
Constituer les deux groupes, donner la consigne et accorder aux élèves le temps nécessaire à la préparation de leurs arguments.
Déroulement du débat : sélectionner un élève qui jouera le rôle de modérateur, et deux autres celui de juges. Au terme du débat et après délibération, ces derniers trancheront et communiqueront à la classe leur décision, en argumentant.

4. LES SANS-PAPIERS EN SUISSE

L'**annexe 3** (corrigé en **annexe 3bis**) permettra aux élèves de se familiariser avec la vie des sans-papiers en Suisse.

Leur indiquer que la scolarisation des enfants sans-papiers est autorisée en Suisse depuis les années 90, en vertu de la Constitution, des droits humains et du principe de non-discrimination. Avant, les enfants clandestins vivaient cachés dans les appartements de leurs parents. On les appelait *les enfants du placard*.

Faire compléter le document. Le lien UNIA fourni dans cette fiche permettra aisément aux élèves de répondre aux questions.

Procéder à la mise en commun avant d'ouvrir la discussion : que pensent les élèves de cette situation ?

5. SANS-PAPIERS ET DROITS HUMAINS

Le travail proposé dans l'**annexe 5** (corrigé en **annexe 5bis**) est à réaliser par groupes de 4 à 5 élèves.

Il s'appuie sur ce que les élèves auront retenu du documentaire *Dreamers* et du témoignage qui figure en **annexe 4**. Ce témoignage s'inspire de plusieurs situations réelles, afin de préserver la personne qui en est à la source.

Distribuer l'**annexe 4**. Les élèves prennent individuellement connaissance du document.

En sous-groupes, les élèves complètent la fiche de l'**annexe 5**.

La mise en commun s'effectuera en groupe classe. Chaque sous-groupe présentera le fruit de son travail sous forme d'une brève présentation de 5 minutes, et la conclura par la phrase clé / la citation de son choix ainsi que la mention de l'émotion dominante ressentie.

Pour aller plus loin

Autres documentaires de Stéphanie Barbey et Luc Peter

- ***Magic Radio* (2007)**
Dans un Burundi encore marqué par la guerre civile, la radio reste un outil vital. Le film suit les coulisses d'une station de radio indépendante à Bujumbura, qui tente de réconcilier les communautés à travers des émissions ouvertes et participatives. Le documentaire montre comment un média peut devenir un espace de paix, de dialogue et de reconstruction.
- ***Broken Land* (2014)**
À travers le regard d'habitants vivant à proximité du mur entre les États-Unis et le Mexique, le film explore la manière dont la **peur de l'autre**, les dispositifs de **surveillance** et les tensions autour de la migration influencent la vie quotidienne. Sans voix off, le documentaire laisse la parole aux protagonistes, révélant des opinions parfois contradictoires sur l'immigration.
[Disponible en streaming sur Play Suisse.](#)

Les dreamers américains

- Les « Dreamers », otages des rivalités politiques américaines (2010)
<http://prod-cuej.u-strasbg.fr/dossiers-multimedias/les-dreamers-otages-des-rivalites-politiques-americaines>

Situation des personnes sans-papiers et/ou expulsées en Suisse

- ***Elles, les (in)visibles* (2021) — Maevia Griffiths**
Un documentaire qui donne la parole à 4 femmes sans-papiers à Genève, qui permet non seulement d'aborder leur réalité, mais aussi de souligner le rôle important joué par ces personnes dans l'économie suisse. Un regard intime sur leur quotidien, leurs espoirs et leur invisibilité sociale.
Pour organiser une projection ou un débat avec la réalisatrice : maevia.griffiths@gmail.com
- ***Vol spécial* (2011) — Fernand Melgar**
Ce film offre une immersion sans filtre dans le Centre de détention administrative de Frambois, à Genève, en observant les employés et les personnes concernées par les expéditions forcées (« vols spéciaux »). Il met en lumière une pratique controversée de la politique migratoire suisse. [Disponible sur Play Suisse.](#) Ou [en DVD à la CIIP](#) (gratuit).
- ***Le monde est comme ça* (2013) — Fernand Melgar**
Suite de *Vol spécial*, ce documentaire retrace le destin de cinq personnes expulsées, qui témoignent après leur retour dans leur pays d'origine. [Disponible sur Play Suisse.](#)

Fiche rédigée par **Mary Wenker**, psychopédagogue, septembre 2025



Annexe 1 – Choix filmiques des réalisateurs

a) A partir des photogrammes ci-dessous tirés du film *Dreamers*, identifie certains des choix de réalisation au niveau de l'image ? Quel en est l'impact ?



b) Qu'apporte, selon toi, le recours à la voix off ?

c) Que dire du rythme de ce documentaire ?

d) Et de la bande son ?

Annexe 1bis – Choix filmiques des réalisateurs (corrigé)

- a) A partir des photogrammes tirés du film *Dreamers*, identifie certains des choix de réalisation au niveau de l'image ? Quel en est l'impact ?
- **Choix du noir et blanc :**
Renforce le thème de l'ombre et de l'entre-deux inconfortable dans lequel vivent les sans-papiers au plan métaphorique.
Crée une atmosphère intemporelle (cette thématique est récurrente à travers le temps) et universelle.
Limite les distractions que la couleur aurait pu susciter.
Permet de jouer plus aisément avec l'ombre et la lumière (on voit souvent les protagonistes dans l'ombre, à côté de la lumière ou la contemplant).
Permet également une meilleure esthétique (grain de l'image, qui par exemple, lorsque les mains sont filmées, permet d'en relever les détails).
Met l'accent sur la dimension humaine du film (on se concentre sur l'histoire de Carlos).
 - **Cadrages**
Le choix est sobre, il n'y a que peu de plongées ou contre-plongées. Ce qui implique un face à face qui d'emblée place le spectateur dans une bulle, dans la tête de Carlos (motivation exprimée par les réalisateurs).
Jeu entre le flou et le net : on ne distingue pas toujours ce qui relève de la réalité ou non.
Permet de mettre ce qui est net au premier plan.
Les gros plans permettent de mettre en évidence les traces de fatigue, les tensions. De ressentir véritablement ce que les protagonistes ressentent. C'est une approche très intimiste, oppressante même par instants.
Lorsque la caméra prend de la distance (plans plus larges), elle permet une distance émotionnelle tout en conservant le jeu entre ombre et lumière, en marquant toujours les limites imposées à la liberté des *dreamers* (marcher entre deux bâtiments serrés, par exemple).
Les travellings permettent d'avoir une vue de la ville, des bâtiments, des espaces urbains. Ils inscrivent la vie de Carlos dans la réalité.
- b) Qu'apporte le recours à la voix off ?
La voix de Carlos a d'emblée séduit les réalisateurs. Il parle lentement, doucement. La voix off permet de partager plus intimement ses pensées, ses peurs, ses rêves. Elle permet un lien affectif avec le public, suscite de l'empathie.
Le choix de le faire parler en voix off permet de construire une intimité narrative centrée sur la réflexion et la mémoire, en ouvrant également un voyage dans le temps (présent, souvenirs, importance du partage familial, rêves...).
- c) Que dire du rythme de ce documentaire ?
Le rythme est dicté par le débit lent de la voix de Carlos, avec des scènes silencieuses contemplatives (au zoo, les vues sur le ciel nuageux, sur la mer), qui traduisent la simplicité de la vie quotidienne. Il n'y a que peu de scènes dialoguées.
- d) Et de la bande son ?
Pas ou peu de musique, pour éviter de souligner les émotions.
Présence de bruits ambiants ordinaires (voiture de police, bruit du métro, souffles, ...)
Le silence traduit et amplifie les tensions, la solitude, l'isolement.

Annexe 2 – Les *dreamers* aux Etats-Unis

- La traduction de *dreamer* en français signifie *rêveur*. En parlant de *dreamers* aux USA, de quoi peut-il bien s'agir ? De quoi peuvent bien rêver ces personnes ?
- Les *dreamers* peuvent bénéficier d'une autorisation de séjour de 2 ans, renouvelable, dans le cadre du programme d'action différée pour les arrivées d'enfants (le programme DACA). Fais des recherches sur Internet et définis brièvement ce programme.

Quels droits le DACA accorde-t-il ?

Qui l'a instauré et en quelle année ?

Quel est la position de l'actuel président Trump sur la question ?

Selon toi, comment se sentent aujourd'hui les personnes concernées ?

Cette question soulève des réactions très différentes les unes des autres. Certaines personnes défendent le DACA alors que d'autres souhaitent qu'il soit aboli. Mets-toi dans la peau de ces personnes et relève dans le tableau ci-dessous les arguments avancés :

Il est important de maintenir le DACA	Il faut supprimer le DACA

Et toi ? Que penses-tu de la question ?

Penses-tu qu'un tel débat trouverait aussi sa place en Suisse ? Explique !

Annexe 2bis – Les *dreamers* aux Etats-Unis (corrigé)

- La traduction de *dreamer* en français signifie *rêveur*. En parlant de *dreamers* aux USA, de quoi peut-il bien s'agir ? De quoi peuvent bien rêver ces personnes ?
L'appellation *dreamers* s'applique aux personnes nées ou arrivées aux USA avant l'âge de 16 ans, dont les parents sont sans-papiers (illégaux).
Leur rêve bien sûr est de pouvoir obtenir des papiers et résider légalement et en toute sécurité dans ce pays.
- Les *dreamers* peuvent bénéficier d'une autorisation de séjour de 2 ans, renouvelable, dans le cadre du programme d'action différée pour les arrivées d'enfants (le programme DACA). Fais des recherches sur Internet et définis brièvement ce programme.

Quels droits le DACA accorde-t-il ?

Le DACA accorde à certains immigrés sans-papiers qui ont été amenés dans le pays alors qu'ils étaient mineurs des permis de travail et une protection temporaire contre l'expulsion.

Qui l'a instauré et en quelle année ?

Le président Barack Obama, en 2012.

Quel est la position de l'actuel président Trump sur la question ?

Il tente de le supprimer. Il semble qu'aujourd'hui il soit toujours possible de renouveler le DACA si l'on est enregistré. Par contre, les nouvelles inscriptions sont compromises.

Selon toi, comment se sentent aujourd'hui les personnes concernées ?

Cette question soulève des réactions très différentes les unes des autres. Certaines personnes défendent le DACA alors que d'autres soutiennent Trump et souhaitent qu'il soit aboli. Mets-toi dans la peau de ces personnes et relève dans le tableau ci-dessous les arguments avancés :

Il est important de maintenir le DACA	Il faut supprimer le DACA
<p>Exemples d'arguments :</p> <p>Ces personnes sont arrivées très jeunes aux USA, elles n'ont fait que suivre leurs parents et méritent d'être protégées</p> <p>Ces personnes travaillent souvent dur, alimentent l'économie, il faut les garder.</p>	<p>Exemples d'arguments :</p> <p>Trump a promis de réguler l'immigration irrégulière. Supprimer le DACA en fait partie.</p> <p>Il y a trop d'étrangers aux USA, il faut les renvoyer.</p> <p>Ces étrangers illégaux alimentent la criminalité et les gangs, il faut les déporter.</p>

Et toi ? Que penses-tu de la question ?

Penses-tu qu'un tel débat trouverait aussi sa place en Suisse ? Explique !

Annexe 3 – Les sans-papiers en Suisse

Pour répondre aux questions suivantes, consulte la page consacrée à ce sujet par le syndicat UNIA via ce lien : <https://unia.ch/fr/guide/sans-papiers>

1. Combien de personnes séjournent en Suisse sans permis de séjour ?
2. Dans quel domaine travaillent-elles majoritairement ?
3. Les droits humains s'appliquent-ils à ces personnes ?
4. Une personne qui vient d'Amérique Latine peut-elle régulariser son séjour ?
5. Dans quelles conditions et que faut-il faire pour obtenir une régularisation dite « cas de rigueur » ?
6. Les personnes sans-papiers ont-elles accès aux soins ?
7. Un contrat de travail suffit-il pour régulariser sa situation ?
8. Pourquoi les employeurs engagent-ils des personnes sans-papiers ?
9. Les personnes sans-papiers peuvent-elles cotiser à l'AVS et préparer ainsi leur retraite ?
10. Les sans-papiers ont-ils accès à la formation ?

A ton avis, pourquoi un syndicat tel qu'UNIA se préoccupe-t-il de ces personnes ?

Annexe 3bis – Les sans-papiers en Suisse (corrigé)

Pour répondre aux questions suivantes, consulte la page consacrée à ce sujet par le syndicat UNIA via ce lien : <https://unia.ch/fr/guide/sans-papiers>

1. Combien de personnes séjournent en Suisse sans permis de séjour ?
Environ 150'000.
2. Dans quel domaine travaillent-elles majoritairement ?
Le nettoyage, les chantiers, les hôtels, les restaurants, les transports, les exploitations agricoles.
3. Les droits humains s'appliquent-ils à ces personnes ? En théorie oui, car ils sont universels.
4. Une personne qui vient d'Amérique Latine peut-elle régulariser son séjour ?
Non, c'est très difficile. On peut obtenir un permis de séjour dans certaines conditions si l'on vient de l'Union Européenne.
5. Dans quelles conditions et que faut-il faire pour obtenir une régularisation dite « cas de rigueur » ?
Il faut prouver une situation personnelle d'extrême gravité.
Avoir séjourné en Suisse depuis plus de 5 ans.
Etre indépendant financièrement.
Ne pas avoir de casier judiciaire.
Maîtriser la langue nationale du lieu de domicile.
Déposer une demande à l'autorité de migration du canton de résidence.
6. Les personnes sans-papiers ont-elles accès aux soins ?
Oui, dans les situations d'urgence.
Elles peuvent aussi contracter une assurance maladie.
7. Un contrat de travail suffit-il pour régulariser sa situation ? Non.
8. Pourquoi les employeurs engagent-ils des personnes sans-papiers ?
Elles sont souvent mal payées, acceptent des conditions de travail difficiles ou précaires.
9. Les personnes sans-papiers peuvent-elles cotiser à l'AVS et préparer ainsi leur retraite ?
Oui. Mais cela ne régularise pas leur situation.
10. Les sans-papiers ont-ils accès à la formation ?
Les enfants peuvent bénéficier de la scolarité obligatoire, mais il n'existe aucun droit aux écoles supérieures ni aux apprentissages.

A ton avis, pourquoi un syndicat tel qu'UNIA se préoccupe-t-il de ces personnes ?
La mission des syndicats est de défendre le droit des travailleuses et travailleurs. Ces personnes travaillent souvent, alimentent notre économie. Elles ont donc également le droit d'être soutenues.

Annexe 4 – Le témoignage d'Hasan (prénom d'emprunt)



Je m'appelle Hasan, j'ai 24 ans, je suis originaire d'Afghanistan. Lorsque les Talibans ont pris le pouvoir dans mon pays, je n'ai eu d'autre choix que celui de fuir. Je ne partage pas l'idéologie de ces extrémistes. Je ne pouvais pas non plus vivre dans un endroit où les droits des femmes ne sont pas respectés, où celles-ci ne peuvent ni aller à l'école, ni travailler. J'ai pensé à mes 4 sœurs, je me suis dit qu'il fallait que je parte, que je leur ouvre une voie pour vivre dignement.

J'ai donc pris la route en direction de l'Iran, puis de la Turquie. J'ai beaucoup marché, avec un groupe guidé par un passeur. Par chance, je suis très musclé, j'ai gagné plusieurs concours dans mon pays. J'ai ainsi pu m'accrocher aux essieux de camions pour avancer un peu plus vite.

En Turquie, j'ai travaillé quelques mois dans un restaurant, au noir bien sûr, je n'avais pas les papiers. C'était compliqué, je craignais les contrôles de police. J'aime apprendre, aussi ai-je appris le turc. Puis je me suis embarqué sur un dinghy (un petit bateau pneumatique) avec 32 autres personnes pour rejoindre la Grèce. Un nouvel épisode plein de peur : nous avons été repérés par les garde-côtes grecs, nous savions que nous pouvions nous faire refouler violemment. Ceux-ci n'hésitent pas en effet de menacer les gens comme moi avec une arme, de tirer même ou parfois de crever leur embarcation. Mais tout s'est bien passé pour nous.

Sur l'île de Chios où je suis arrivé, j'ai été placé dans un camp... Rien à voir avec les hébergements pour requérants d'asile en Suisse. C'était terrible. Il y avait des serpents et des rats. Pas de toilettes, pas de douche bien sûr, pas de containers pour les ordures. La nourriture était mauvaise, souvent périmée, nous n'avions que rarement des fruits ou des légumes. Nous avons fabriqué un fourneau de fortune pour apprêter ce qu'on nous remettait en y ajoutant ce que nous recevions par des ONG ou achetions avec les moins de 100 euros que nous recevions chaque mois.

Par chance, j'ai obtenu l'asile. Mais en Grèce, lorsque tu obtiens la protection internationale, tu dois quitter l'hébergement dans le mois qui suit et te débrouiller. On ne t'apporte aucune aide : pas d'assistance au logement ou à l'insertion professionnelle, pas d'argent. A Athènes, je me suis donc retrouvé à la rue. J'ai tenté de survivre, de trouver du travail, sans résultat. J'ai aussi subi des violences des forces de police. Une fois de plus, je n'ai eu d'autre choix que de fuir.

Puisque j'étais reconnu comme réfugié, je pouvais voyager. Je suis venu en Suisse et j'ai déposé une demande d'asile. Il existe un accord entre les pays européens, les accords de Dublin. Le règlement prévoit que le premier pays européen où tu mets les pieds est celui qui est responsable de toi. Même si en Grèce, en Croatie ou dans d'autres pays, on ne te traite pas dignement. On a refusé ma demande et proposé de retourner en Grèce. J'ai refusé. Et je suis sorti des radars. Je suis devenu un clandestin.

Je suis un sans-papiers, mais je travaille (au noir) et je fais du bénévolat. Je ne paie pas d'impôts, je n'ai droit aux soins qu'en cas d'urgence car je n'ai pas les moyens de contracter une assurance maladie. J'aurais besoin d'un psy pour m'aider avec mes traumatismes. Mais je ne peux pas me le permettre. Je dois toujours faire super attention à ne pas enfreindre la loi, ne pas traîner dans des endroits où il y a des contrôles de police (les gares...). Je porte toujours une tenue de travail pour ne pas éveiller les soupçons. Un jour, j'ai eu un accident de vélo. L'automobiliste m'a demandé mes coordonnées pour faire marcher son assurance. Je n'ai rien dit et je suis parti. Mon vélo était fichu, mais c'était trop risqué. La peur fait partie de ma vie.

Je rêve de pouvoir faire un apprentissage. Travailler, gagner ma vie. Vivre dignement, comme tout le monde. J'ai aussi l'espoir de pouvoir un jour faire venir mes sœurs ici. La famille, c'est sacré chez nous. Ma famille me manque tellement.

Annexe 5 – Sans-papiers et droits humains

En groupe de 4 ou 5 personnes, sur la base de ce que vous savez maintenant de la vie de Carlos, et après avoir lu le témoignage d'Hasan, établissez la liste de ce qui les différencie et de ce qui leur est commun.

Carlos	Hasan
Qu'ont-ils en commun ?	

- En vous appuyant sur la Convention universelle des droits de l'homme, identifiez les droits humains qui sont concernés par leur situation et relevez-les au verso de cette fiche. Proposition de lien pour accéder à ces droits : <https://www.un.org/fr/universal-declaration-human-rights/>
- Quelles solutions pourraient être envisagées pour changer la situation de Carlos et d'Hasan, et plus largement des sans-papiers ?
- Préparez une petite présentation du fruit de votre travail (5 minutes) à partager avec la classe.
- Lors de la mise en commun, énoncez une phrase-clé, ou une citation qui résume votre point de vue, et relevez l'émotion dominante liée à la situation.

Annexe 5bis – Sans-papiers et droits humains (corrigé)

En groupe de 4 ou 5 personnes, sur la base de ce que vous savez maintenant de la vie de Carlos, et après avoir lu le témoignage d'Hasan, établissez la liste de ce qui les différencie et de ce qui leur est commun.

Carlos	Hasan
<p>A migré enfant, avec la famille. Fuite expliquée peut-être par la dangerosité du pays (cartels). Espère que son mariage pourra lui permettre d'avoir des papiers. Se sent américain. Paie des impôts. ...</p>	<p>Est parti seul sur le chemin de l'exil. Fuite motivée par la prise de pouvoir des Talibans. A déposé une demande d'asile. Ne paie pas d'impôts. ...</p>
Qu'ont-ils en commun ?	
<p>Peur et angoisse au quotidien. Migration imposée par les circonstances – pas de choix personnel. Non reconnaissance dans la société où ils vivent. Exploitation au niveau du travail. Solitude. Liens coupés avec la famille si importante dans leurs cultures respectives. Rêve de sécurité. Envie d'une vie « comme tout le monde ».</p>	

- En vous appuyant sur la Convention universelle des droits de l'homme, énoncez les droits humains qui sont concernés par leur situation.

 No 2 : Principe de non-discrimination / 6 et 15 : droit à une identité et une nationalité / 9 : Droit à la sécurité, à la protection contre l'expulsion arbitraire / 23 : Droit au travail et à des conditions justes / 25 : Droit à un niveau de vie suffisant / / 26 : droit à une éducation.
- Quelles solutions pourraient être envisagées pour changer la situation de Carlos et d'Hasan, et plus largement des sans-papiers ?
 Être sans-papiers, ce n'est **pas être sans droits**.
 Les droits humains sont **universels, inaliénables et indivisibles**.
 Il faut donc changer les lois pour les garantir.
- Préparez une petite présentation du fruit de votre travail (5 minutes) à partager avec la classe.
- Lors de la mise en commun, énoncez **une phrase-clé**, ou **une citation** qui résume votre point de vue, et relevez l'**émotion dominante** liée à la situation.